

DELIBERATION
du conseil d'administration de l'université de Bourgogne
Séance du 15 octobre 2024

Délibération n° 2024 – 15/10/2024 – 9

*Travaux de la commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU)
du 4 octobre 2024*

- VU le code de l'éducation,
- VU les statuts de l'université de Bourgogne
- VU l'avis de la commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) rendu en sa séance du 4 octobre 2024

Effectif statutaire : 32 Membres en exercice : 32 Quorum : 16 Membres présents : 16 Membres représentés : 9 Total : 25	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0 Suffrages exprimés : 25 Pour : 25 Contre : 0
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, **approuve les travaux de la commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) du 4 octobre 2024 :**

Travaux de la commission de la pédagogie du 16 septembre 2024

- Offre de formation - Créations et modifications de diplômes universitaires (DU)
Modification de l'offre de formation pour :
 - . UMDPCS : création de 5 DU et modification du DU Intelligence Artificielle en santé
 - . IUVV : modification des modalités de contrôle des connaissances du DU Vin Culture et Œnotourisme

Dijon, le 16 octobre 2024

Le Président de l'université de Bourgogne

Vincent THOMAS

P.J. : ODF créations et modifications DU

Délibération transmise à la Rectrice de la région académique Bourgogne-Franche-Comté,
Chancelière de l'université de Bourgogne

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement

DEMANDE D'HABILITATION A DELIVRER UNE FORMATION

DU Intelligence Artificielle en Santé (IAS)

Identification de la demande

UFR ou IUT de rattachement de la formation

UFR Sciences de Santé

Date de mise en place de la formation :

Octobre 2020

Evolution de la formation

Envisagez-vous la transformation ultérieure de ce DU en diplôme national ?

OUI NON

Situation dans la carte régionale/nationale des formations :

Formations universitaires :

DU Santé numérique (université catholique de Lille)

DU Numérique en santé, compétences fondamentales (université de Bourgogne)

DU Numérique en santé, perfectionnement (université de Bourgogne)

DU Intelligence Artificielle en Santé (université de Bourgogne)

DU e-santé et médecine connecté (université Paris-Cité)

DU Ethique du numérique en santé (université Paris-Saclay)

DU IA et santé (université Côte d'Azur)

Responsables

Responsable Universitaire : Pr Patrick CALLIER, PU-PH service de génétique chromosomique et moléculaire UFR des Sciences de Santé, Dijon

Co-Responsables

Dr Davide CALLEGARIN, assistant spécialiste en Intelligence artificielle. Laboratoire de Génétique Chromosomique et Moléculaire, CHU Dijon

Olivier SANDEL, Directeur-Adjoint et Responsable Pédagogique CESI .Ecole d'Ingénieurs - Spécialité Informatique et Intelligence Artificielle Campus Strasbourg

Présentation

L'IA est au cœur de la médecine du futur, avec le développement de l'aide au diagnostic et à la décision, les opérations assistées, le suivi des patients à distance, les prothèses intelligentes, les traitements personnalisés grâce au recoupement d'un nombre croissant de données (big data), etc.

Pendant, des obstacles ralentissent le développement de l'IA :

- La crainte du remplacement du médecin par la technologie
- L'absence de formation des professionnels de santé dans le domaine de l'IA
- Le manque de formation à la pratique interdisciplinaire

Le DU proposé avec le soutien de Dijon Métropole s'appuie sur un large panel d'expertises (informatique et Science des données, robotique, réalité virtuelle, IA appliquée en oncologie, neurologie, rééducation, éthique réglementation marketing de l'IA, Drug design) des laboratoires de recherche de l'Université de Bourgogne (CIAD, IMVIA, CAPS INSERM, ICMUB, CREDIMI), ainsi que du CESI Ecole d'ingénieurs et des experts d'entreprises du Pole BFCare et de réseaux nationaux et internationaux.

Objectifs de la formation

L'objectif de cette formation est de :

- Comprendre les enjeux de l'IA en Santé ainsi que les freins
- Utiliser l'IA dans le cadre d'un projet, dans les domaines de l'aide au diagnostic et de la prise de décision, de la médecine de précision, de l'imagerie médicale, de la robotisation, rééducation/réhabilitation, parcours de soins ville-hôpital-domicile
- Appréhender les aspects organisationnels, réglementaires, économiques et éthiques liés à l'introduction de l'IA dans la pratique
- Concevoir et coordonner un projet d'IA (parcours de soins, Drug design, Rééducation...)

Compétences acquises à l'issue de la formation

- Travailler en interdisciplinarité (professionnels de santé de différentes disciplines, ingénieurs, industriels...)
- Utiliser l'IA dans le cadre d'un projet en Santé
- Respecter les contraintes qualité
- Contribuer à la mise en œuvre d'un projet
- Faire des propositions d'optimisation
- Respecter l'environnement légal et réglementaire
- Respecter l'éthique
- Proposer et mettre en place un projet d'IA Santé dans un établissement de santé ou en R&D : évaluer les besoins, poser les objectifs, établir les étapes, les modalités d'évaluation en vue de l'optimisation, identifier les partenaires institutionnels et industriels
- Identifier et résoudre les questions légales et réglementaires
- Identifier et résoudre les questions éthiques

- Evaluer l'impact économique : fonctionnement du service, développement industriel
- Proposer un essai clinique pour une solution d'IA en santé
- Gérer une équipe-projet

Organisation pédagogique

114 heures d'enseignement sur 1 année universitaire

Pratiques pédagogiques

- 108 h de cours en présentiel ou visioconférence
- 3 h d'évaluation
- Participation au Datathon sur un weekend et restitution (3h)

Outils pédagogique utilisés :

- Plateforme Plubel
- Webinaires via Teams

Contenu

9 modules

1. Introduction à l'IA Santé : Enjeux, freins, IA et applications Santé 14h
2. Analyse de données médicales et I.A 14h
3. IoT/objets connectés et applications 13 h
4. Cadre réglementaire et éthique 12h
5. Imagerie Médicale et I.A. 13 h
6. Robotisation 13h
7. Entreprendre en IAS 14h
8. IA et vieillissement 15h
9. Examen et restitution 6h

Public

Public visé :

- Professionnels de santé : pharmaciens, médecins (radiologues, anatomo-pathologistes, biologistes, ophtalmologistes, urgentistes), infirmiers...
- Enseignants-chercheurs des Sciences de Santé/ des Sciences et Techniques
- Cadres et Ingénieurs des industries du numérique pour la santé
- Etudiants doctorants et post-doctorants (souhaitant valider une double compétence Santé/IA)
- Toute personne jugée apte par la commission pédagogique

Pré requis : Diplômes correspondants

Sélection par le comité pédagogique

Etude des dossiers de candidature : scan de diplôme, CV, lettre de motivation

	2024	2025	2026	2027
Effectifs attendus	30	35	40	40

Effectif pédagogique minimum :10

Effectif pédagogique maximum :40

Validation de la formation

- Epreuve écrite QCM ou Questions rédactionnelles (2h): 20 points
- Présentation d'étude de cas d'application en situation professionnelle: PPT (15 diapositives)
 - Oral: 10 points
 - Réponses aux questions: 10 points

La participation à l'ensemble des enseignements est obligatoire.

Méthode d'évaluation des enseignements

Enquête de satisfaction à l'issue de la formation

Intervenants

Enseignants de l'Université de Bourgogne

Nom	Fonction	
Pr Patrick CALLIER (CHU Dijon)	PUPH	11
Dr Aurélie BERTAUX (uB Dijon)	MCU	3
Dr. Davide CALLEGARIN (CHU Dijon)	Dr assistant spécialiste en I.A	3
Pr Alexandre COCHET (uB Dijon)	PUPH	2
Dr Bertrand COLLIN (uB Dijon)	Dr	2
Pr Jean Pierre DIDIER (uB Dijon)	PUPH	2
Dr Ouassila NARSIS (uB Dijon)	MCU	3
Dr Mathieu GUERRIAUD (uB Dijon)	Dr	2
Dr Alain LALANDE (uB Dijon)	MCU	2
Pr Fabrice MERIAUDEAU (uB Dijon)	PU	2
Dr. Benoit PRESLES (uB Dijon)	Dr	2
Pr. Emmanuel SIMON	PUPH	1
		35 h

Enseignants d'autres universités et Ecoles

Nom	Fonction	
Dr Peter Ford DOMINEY (Université Lyon 1)	PU	2
Pr Fabrice DENIS (Le Mans)	PA	2
DR. Maxime ELBAZ		2
Dr. Franck GECHTER (UTBM, Université Monbéliard)	MCU	3
Pr. Henning MULLER (Université de Genève)	PU	3
Dr. Maribel PINO (HESAM Université, Paris)	Ingénieur	2
Dr. Olivier SANDEL (CESI – Strasbourg)	Directeur-Adjoint et Pédagogique	7
Luc SOLER (Université Strasbourg)	PA	2
		23 h

Professionnels

Nom	Fonction	
Dr. Laurent BOIDRON (Anthropi - Dijon)	Président	2
Guillaume BEZIE	PDG	2
Jocelyn CALLIER (Relation1 - Montréal, Canada)	Directeur data et technologie	2
Dr. Jean-Joseph CHRISTOPHE (CASIS, Dijon)	Directeur	2
Florian DELHOMMEAU (Maincare)	Technicien	2
Emmanuel DOTARO (Thales)	Vice-Président	2
Dr. Fabrice DUVAL (CESI Rouen)	Responsable des Plateformes Techniques de Recherche et de Transfert	3
Dr. Morgane EVIN (IFSTTAR, Marseille)	Chargée de recherches	2
Jean-Louis FRAYSSE	PDG	2

Joanna GIEMZA	PhD	1,5
David GRUSON	Dr	2
Pierre HEUDEL	Dr	2
Nathalie JEANRAY	PhD, Data Scientist	1,5
Evelyne KRATZ	Spécialiste e-santé	1
Jérôme LELEU	PDG	2
Etienne LEPOUTRE	PDG	2
Diana MARIN	PhD	2
Sébastien MIREK	Dr	2
Sébastien MOUREY	PDG	2
Pierre PAPERON	Ingénieur	2
Cédric RIEDEL	Dr	2
Régis SENEGOU	Conseil e-santé	2
Imad SFEIR	Dr	2
Geoffroy SINEGRE	Juriste	2
Cécile THEARD-JALLU (Paris)	Avocate	4
Sébastien VACHENC (Oncodesign- Dijon)	Responsable Data Sciences	3
Bruno VIRIEUX(Lyon)	Directeur	2
		56 h

TARIF

- **Droits administratifs** : selon tarifs définis annuellement par le CA de l'uB / le Ministère
 - **Droits pédagogiques** :
 - Professionnels : 1950 €
 - Etudiants, Internes et doctorants : 500 €
- **Point mort 9 apprenants**
- Cf. Annexe (fichier Excel)

DATE ET AVIS DES INSTANCES DE L'UNIVERSITE

Conseil de l'UFR :

Date :

Avis :

Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire Date : Avis :	Conseil d'Administration de l'Université Date : Avis :
----------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------

TITRE DU PROJET	DIPLOME UNIVERSITAIRE Intelligence Artificielle en Santé (IAS)
OBJET (décrire le projet succinctement)	<p>L'IA est au cœur de la médecine du futur, avec le développement de l'aide au diagnostic et à la décision, les opérations assistées, le suivi des patients à distance, les prothèses intelligentes, les traitements personnalisés grâce au recoupement d'un nombre croissant de données (big data), etc.</p>
Argumentaire d'opportunité (contexte, besoins...)	<p>Existence d'obstacles ralentissant le développement de l'IA :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ La crainte du remplacement du médecin par la technologie ○ L'absence de formation des professionnels de santé dans le domaine de l'IA ○ Le manque de formation à la pratique interdisciplinaire <p>Le DU proposé avec le soutien de Dijon Métropole s'appuie sur un large panel d'expertises (informatique et Science des données, robotique, réalité virtuelle, IA appliquée en oncologie, neurologie, rééducation, éthique réglementation marketing de l'IA, Drug design) des laboratoires de recherche de l'Université de Bourgogne (CIAD, IMVIA, CAPS INSERM, ICMUB, CREDIMI), ainsi que du CESI Ecole d'ingénieurs et des experts d'entreprises du Pole BFCare et de réseaux nationaux et internationaux.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ○ Comprendre les enjeux de l'IA en Santé ainsi que les freins ○ Utiliser l'IA dans le cadre d'un projet, dans les domaines de l'aide au diagnostic et de la prise de décision, de la médecine de précision, de l'imagerie médicale, de la robotisation, rééducation/réhabilitation, parcours de soins ville-hôpital-domicile ○ Appréhender les aspects organisationnels, réglementaires, économiques et éthiques liés à l'introduction de l'IA dans la pratique ○ Concevoir et coordonner un projet d'IA (parcours de soins, Drug design, Rééducation...)
Public visé (niveau, nombre...)	<ul style="list-style-type: none"> ○ Professionnels de santé : pharmaciens, médecins (radiologues, anatomo-pathologistes, biologistes, ophtalmologistes, urgentistes), infirmiers...

	<ul style="list-style-type: none"> ○ Enseignants-chercheurs des Sciences de Santé/ des Sciences et Techniques ○ Cadres et Ingénieurs des industries du numérique pour la santé ○ Etudiants doctorants et post-doctorants (souhaitant valider une double compétence Santé/IA)
Modalités pédagogiques (présentiel/distanciel, cours/TD, stage..., modalités d'évaluation,...)	114 heures d'enseignement sur 1 année universitaire Pratiques pédagogiques 108 h de cours en présentiel ou visioconférence 3 h d'évaluation Participation au Datathon sur un weekend et restitution (3h)
	Modification : passage de 92 h à 114 heures 9 modules au lieu de 7 modules 1. Introduction à l'IA Santé : Enjeux, freins, IA et applications Santé 14h 2. Analyse de données médicales et I.A 14h 3. IoT/objets connectés et applications 13 h 4. Cadre réglementaire et éthique 12h 5. Imagerie Médicale et I.A. 13 h 6. Robotisation 13h 7. Entreprendre en IAS 14h 8. IA et vieillissement 15h 9. Examen et restitution 6h
Calendrier (dates de début/fin, organisation hebdo/mensuelle...	POUR 2024/2025 Du 09/10/2024 au 27/06/2025
Lieu de mise en œuvre	DIJON

COUT <i>(cf fiche budgétaire détaillée)</i>	Droits pédagogiques 1950 € au lieu de 1600 € Tarif internes 500 €
-------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------

COMPOSANTE (s) DE REFERENCE	UFR SANTE
Responsable pédagogique (nom, coordonnées)	<p>Responsable Universitaire : Pr Patrick CALLIER, PU-PH service de génétique chromosomique et moléculaire UFR des Sciences de Santé, Dijon</p> <p>Co-Responsables Dr Davide CALLEGARIN, assistant spécialiste en Intelligence artificielle. Laboratoire de Génétique Chromosomique et Moléculaire, CHU Dijon</p> <p>Olivier SANDEL, Directeur-Adjoint et Responsable Pédagogique CESI .Ecole d'Ingénieurs - Spécialité Informatique et Intelligence Artificielle Campus Strasbourg</p>
Organisation administrative (nom, coordonnées)	UMDPCS
Partenaire(s) (le cas échéant)	
Validation politique (nom du VP de référence)	
Date de validation par le conseil de composante	CONSEIL UFR 06/06/2024

Porteur du projet qui assurera la présentation en CP et, le cas échéant, en CFVU	
--------------------------------------------------------------------------------------------	--

Avant transmission, merci de vous assurer de la conformité des propositions avec le Code de l'Education et le référentiel commun des études uB, notamment :

- Pour les stages, Code de l'Education article L124-1 à L124-20
<https://www.legifrance.gouv.fr/codes/id/LEGISCTA000029233447/>
- Pour la langue utilisée pour les enseignements, Code de l'Education article L121-3
https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000027747711/
- Pour les modalités d'évaluation des enseignements et le fonctionnement des jurys, référentiel

commun des études : [Lien intranet](#)

DEMANDE D'HABILITATION A DELIVRER UNE FORMATION

DU Numérique en Santé – Compétences fondamentales (INES1)

Identification de la demande

UFR ou IUT de rattachement de la formation

UFR Sciences de Santé

Date de mise en place de la formation :

Octobre 2024

Evolution de la formation

Envisagez-vous la transformation ultérieure de ce DU en diplôme national ?

OUI NON

Situation dans la carte régionale/nationale des formations :

Formations universitaires :

DU Santé numérique (université catholique de Lille)

DU Numérique en santé, compétences fondamentales (université de Bourgogne)

DU Intelligence Artificielle en Santé (université de Bourgogne)

DU e-santé et médecine connecté (université Paris-Cité)

DU Ethique du numérique en santé (université Paris-Saclay)

DU IA et santé (université Côte d'Azur)

Responsable(s)

Pr Patrick CALLIER, PU-PH service de génétique chromosomique et moléculaire UFR des Sciences de Santé, Dijon

Co-Responsables

Dr Fabrice DENIS, Professeur associé de e-santé à la faculté de santé de l'Université de Paris-Cité

Dr Philippe Martin, Médecin Oncologue

Présentation

L'Arrêté du 10 novembre 2022 relatif à la formation socle au numérique en santé rend obligatoire un enseignement de 28 h à partir de la rentrée universitaire 2024.

Elle devra être réalisée avant la fin de la troisième année pour les étudiants des formations de médecine, d'odontologie, de pharmacie et de maïeutique et de la quatrième année pour les formations en masso-kinésithérapie et en sciences pharmaceutiques.

Cependant, nombre d'étudiants inscrits en formation initiale à l'heure actuelle ne bénéficieront pas de cette formation, de même que les professionnels de santé en exercice.

Le projet propose un diplôme universitaire conforme au Référentiel de compétences et connaissances, entièrement en e-learning afin de s'adapter aux disponibilités des participants.

Cette formation a déjà été proposée en formation courte. Cependant, plus de 120 dispositifs de formation sont proposés par les lauréats des AMI-CMA du programme France 2030. Afin de rester concurrentiel et attractif, il semble pertinent de transformer la formation courte en diplôme universitaire.

Objectifs de la formation

L'objectif de cette formation est de :

- Favoriser une acculturation et une montée en compétence de tous les acteurs (étudiants et professionnels du monde de la santé ou du numérique, patients)
- Acquérir un socle de compétences en santé numérique
- Préparer à la certification PIX+ ProSanté
- Intégrer le numérique en santé dans ses pratiques
- Appréhender les enjeux liés à l'usage du numérique en santé

▪ Compétences acquises à l'issue de la formation

- Données de santé : les recueillir, comprendre les enjeux juridiques, les exploiter
- Cybersécurité : connaître le cadre législatif, sécuriser ses pratiques, se protéger et réagir
- Communication : identifier et utiliser les bons outils, interagir de manière adaptée, maîtriser son identité
- Outils numériques : maîtriser les outils métiers, évaluer et utiliser les objets connectés, connaître les sites de référence
- Télésanté : mettre en œuvre les bonnes pratiques, choisir les outils, accompagner les patients

Organisation pédagogique

33 heures d'enseignement sur 1 année universitaire

Pratique pédagogique

33 heures à distance réparties comme suit :

- 28h en e-learning
- 5h en webinaire

Outils pédagogique utilisés :

- Plateforme Plubel
- Webinaires via Teams

- E-learning : modules participatifs et interactifs

Pour plus d'information, se référer au calendrier de la formation.

Contenu

Module(s) à distance

4 modules :

1. Données de santé (6h) + 1 webinaire
2. Cybersécurité en santé (5h) + 1 webinaire
3. Communication en santé (5h) + 1 webinaire
4. Outils numériques + 1 webinaire

Public

Public visé :

- Professionnels de santé : tous professionnels médicaux et paramédicaux
- Enseignants-chercheurs des Sciences de Santé/ des Sciences et Techniques
- Cadres et Ingénieurs des industries du numérique pour la santé.
- Etudiants doctorants et post-doctorants (souhaitant valider une double compétence Santé/IA)
- Juristes spécialisés en droit appliqué à la santé
- Toute personne jugée apte par la commission pédagogique, justifiant a minima d'un diplôme de niveau 5

Pré requis : Diplômes correspondants

Sélection par le comité pédagogique

Etude des dossiers de candidature : scan de diplôme, CV, lettre de motivation

	2024	2025	2026	2027
Effectifs attendus	25	30	35	40

Effectif pédagogique minimum :1

Effectif pédagogique maximum :200

Validation de la formation

Epreuve écrite en ligne

La participation à l'ensemble des enseignements est obligatoire.

Méthode d'évaluation des enseignements

Enquête de satisfaction à l'issue de la formation

Intervenants

- Enseignants de l'Université de Bourgogne

Nom	Fonction	Nombre d'heures assurées
Pr Patrick CALLIER (CHU Dijon)	PUPH	2
TOTAL		2

- Enseignants d'autres universités et Ecoles

Nom	Fonction	Nombre d'heures assurées
Pr Fabrice DENIS (Le Mans)	PA	6
Pr Emmanuel.HIRSCH (Université Paris Saclay)	PU	2
Pr R. SABATIER	PAPH	2
Pr. Jean-Jacques ZAMBROWSKI	PA	1
TOTAL		11

- Professionnels (nom, fonction, nombre d'heures assurées)

Nom	Fonction	Nombre d'heures assurées
Mtre Marguerite BRAC DE LA PERRIERE	Avocate	2
Corinne COLLIGNON	Chef de Service – Mission Numérique en Santé	1
Arthur DAUPHIN	Chargé de mission Numérique en Santé	1
Dr. Pierre-Etienne HEUDEL	Médecin	4
Mtre Y.HIRSCH	Avocate	1
Dr Y. KIEFFER	CMO Alan Clinic	1
Denise SILBER	CEO Basil Strategies	1
Dr. Pierre SIMON	Ancien président-fondateur de la Société Française de Telemedecine	2
Mtre Cécile THEARD-JALLU	Avocate	3
V. VERCAMER	Directeur de projets - Ministère de la Santé et de la Prévention	2
Bruno VIRIEUX	CEO Presage	2
TOTAL		20

TARIF

DATE ET AVIS DES INSTANCES DE L'UNIVERSITE

Conseil de l'UFR :

Date :

Avis :

Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire Date : Avis :	Conseil d'Administration de l'Université Date : Avis :
-------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------

Nom du diplôme :	DU Numérique en santé, compétences fondamentales				N° EOTP :		Année civile	Année civile
	Année univ		Année civile		Année civile			
2024-2025		2024		2025		2025		
MONTANT TOTAL DES RECETTES LIEES A LA FORMATION		900,00 €	463,64 €	436,36 €	436,36 €			
70	Conventions de formation	0	0,00 €	0,00 €	0,00 €			
	Plén tarif	0	0,00 €	0,00 €	0,00 €			
	Pôle emploi	0	0,00 €	0,00 €	0,00 €			
	Interne	0	0,00 €	0,00 €	0,00 €			
	Etudiants	0	0,00 €	0,00 €	0,00 €			
MONTANT TOTAL DES DEPENSES LIEES A LA FORMATION		192,00 €	204,00 €	192,00 €	192,00 €			
INVESTISSEMENT		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €			
21 Achat de matériel > 800 € HT		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €			
CHARGES FONCTIONNEMENT		395,00 €	204,00 €	192,00 €	192,00 €			
60	Achats (stockés ou non stockés de matériels, de fournitures et marchandises)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €			
61	Services extérieurs (location, copieur, entretien et documentation)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €			
62	Autres services extérieurs (frais de déplacement, réceptions, frais postaux, téléphone, convention)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €			
6288	Conventions de partenariat	0,00 €	204,00 €	192,00 €	192,00 €			
65	Charges de gestion courante (brevet, licence, bourse, subventions...)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €			
66	Charges financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €			
67	Charges exceptionnelles (pénalité, créances exercice antérieures)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €			
68	Dotations aux amortissements & aux provisions	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €			
SALAIRES LIES A LA FORMATION		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €			
Personnel administratif (secrétaire)		Achat :		0,00 €	0,00 €			
Titulaire UB et hors UB et les vacataires de la fonction publique		0,0	46,00 €	0,00 €	0,00 €			
Autres vacataires (Contractuels, libéraux, salariés du privé...)		0,0	62,00 €	0,00 €	0,00 €			
Charges sur rémunération vacataires contractuels		56%	43,37%	0,00 €	0,00 €			
PRELEVEMENT UMDPCS		504,00 €	259,64 €	244,36 €	244,36 €			
S	Participation aux salaires UMDPCS	234,00 €	120,55 €	113,45 €	113,45 €			
F	Participation au fonctionnement UMDPCS	27,00 €	13,91 €	13,09 €	13,09 €			
F	Fonds de mutualisation et développement	54,00 €	27,82 €	26,18 €	26,18 €			
F	Reversement UFR des Sciences de santé	117,00 €	60,27 €	56,73 €	56,73 €			
F	Reversement à l'université de Bourgogne	72,00 €	37,09 €	34,91 €	34,91 €			
Excédent de gestion ou déficit		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €			
Signature pour approbation du budget		Etablie le :		Responsable formation UMDPCS				
Directeur UM DPCS		Responsable administratif		Responsable pédagogique				
N. ZWETYENGA		D. RIBEIRO		P. CALLIER		B. MATHIAN		

Nombre d'heure total de la formation :		33
Somme 2024+2025:		17
Nombre d'heures AC 2024 :		16
Nombre d'heures AC 2025 :		16

RECETTES	2024	2024
FONCTIONNEMENT	343,09 €	343,09 €
ENSEIGNANTS : SALAIRES sans les charges	0,00 €	0,00 €
ENSEIGNANTS : CHARGE SOCIALES	0,00 €	0,00 €
UMDPCS : SALAIRES sans les charges	80,51 €	80,51 €
UMDPCS : CHARGE SOCIALES	40,03 €	40,03 €

RECETTES	2025	2025
INVESTISSEMENT	436,36 €	436,36 €
FONCTIONNEMENT	322,91 €	322,91 €
ENSEIGNANTS : SALAIRES sans les charges	0,00 €	0,00 €
ENSEIGNANTS : CHARGE SOCIALES	0,00 €	0,00 €
UMDPCS : SALAIRES sans les charges	75,78 €	75,78 €
UMDPCS : CHARGE SOCIALES	37,68 €	37,68 €

Titulaire UB et hors UB et les vacataires de la fonction publique	0
Heures payées	0
Autres vacataires (Contractuels, libéraux, salariés du privé...)	0
Heures payées	0
Autres heures de formation (e-learning)	33
Heures réalisées	33
TOTAL HEURES REALISEES	33

RELIQUAT	0,00 €
Reserves année précédente :	0,00 €
Résultat année en cours	0,00 €
Reliquat	0,00 €

DEMANDE D'HABILITATION A DELIVRER UNE FORMATION

DU Numérique en Santé – Perfectionnement (INES2)

Identification de la demande

UFR ou IUT de rattachement de la formation

UFR Sciences de Santé

Date de mise en place de la formation :

Octobre 2024

Evolution de la formation

Envisagez-vous la transformation ultérieure de ce DU en diplôme national ?

OUI NON

Situation dans la carte régionale/nationale des formations :

Formations universitaires :

DU Santé numérique (université catholique de Lille)

DU Numérique en santé, compétences fondamentales (université de Bourgogne)

DU Intelligence Artificielle en Santé (université de Bourgogne)

DU e-santé et médecine connecté (université Paris-Cité)

DU Ethique du numérique en santé (université Paris-Saclay)

DU IA et santé (université Côte d'Azur)

Responsable(s)

Pr Patrick CALLIER, PU-PH service de génétique chromosomique et moléculaire UFR des Sciences de Santé, Dijon

Co-Responsables

Dr Fabrice DENIS, Professeur associé de e-santé à la faculté de santé de l'Université de Paris-Cité

Dr Philippe Martin, Médecin Oncologue

Présentation

La e-santé est une discipline en plein essor et les outils numériques sont devenus incontournables dans le suivi global de patients. Ils entrent dans le cadre de la e-santé et intègrent pour certains déjà des notions et algorithmes d'intelligence artificielle et de big data.

Cependant, les professionnels de santé sont encore peu formés à ces nouvelles technologies et pratiques (peu de formation initiale ou continue). Pourtant, ceux sont eux qui sont amenés à conseiller leurs patients pour l'usage ou non de tel ou tel outil.

Le projet propose un diplôme universitaire aux professionnels de santé, adapté et modulable selon leurs besoins. Il est conforme au Référentiel de compétences et connaissances du numérique en santé, entièrement en e-learning afin de s'adapter aux disponibilités des participants.

Cette formation a déjà été proposée en formation courte, avec une prise en charge DPC. Cependant, plus de 120 dispositifs de formation sont proposés par les lauréats des AMI-CMA du programme France 2030. Afin de rester concurrentiel et attractif, il semble pertinent de transformer la formation courte en diplôme universitaire. Ce statut de diplôme universitaire est également demandé par les personnes souhaitant s'inscrire en formation.

Objectifs de la formation

L'objectif de cette formation est de :

- Favoriser l'évolution des professionnels de santé vers une appropriation de la e-santé
- Evaluer le bénéfice/risque d'une application avant de la prescrire
- Connaître les règles d'éthique et la réglementation en matière de données de santé
- Se former à la télésurveillance
- Connaître les principes de l'IA

Compétences acquises à l'issue de la formation

- Connaître et utiliser les principales composantes de la télémédecine (téléconsultation, télésurveillance)
- Comprendre le développement clinique de solutions numériques en santé,
- Evaluer les critères de pertinence clinique, de qualité et d'étapes du développement de solutions.
- Comprendre les notions d'algorithme, d'intelligence artificielle en santé
- Appréhender les enjeux de la e-santé sur des pathologies en cardiologie, oncologie, pédiatrie, infectiologie, psychiatrie

Organisation pédagogique

70 heures d'enseignement sur 1 année universitaire

Pratique pédagogique

70 heures à distance réparties comme suit :

- 63h en e-learning
- 7h en webinaire

Outils pédagogique utilisés :

- Plateforme Plubel
- Webinaires via Teams
- E-learning : modules participatifs et interactifs

Pour plus d'information, se référer au calendrier de la formation.

Contenu

Module(s) à distance

7 modules :

1. Domaines de la e-santé et évaluation clinique (11h) + 1 webinaire
2. Cas d'usage (10h) + 1 webinaire
3. Module Juridique et éthique (6h) + 1 webinaire
4. Intelligence artificielle : Principes (11h) + 1 webinaire
5. Intelligence artificielle : Cas d'usage (9h) + 1 webinaire
6. Réalité virtuelle, métavers et blockchain (5h) + 1 webinaire
7. Access market, Business model et perspectives (11h) + 1 webinaire

Public

Public visé :

- Professionnels de santé : tous professionnels médicaux et paramédicaux
- Enseignants-chercheurs des Sciences de Santé/ des Sciences et Techniques
- Cadres et Ingénieurs des industries du numérique pour la santé.
- Etudiants doctorants et post-doctorants (souhaitant valider une double compétence Santé/IA)
- Juristes spécialisés en droit appliqué à la santé
- Toute personne jugée apte par la commission pédagogique, justifiant a minima d'un diplôme de niveau 5

Pré requis : Diplômes correspondants

Sélection par le comité pédagogique

Etude des dossiers de candidature : scan de diplôme, CV, lettre de motivation

	2024	2025	2026	2027
Effectifs attendus	25	30	35	40

Effectif pédagogique minimum :1

Effectif pédagogique maximum :200

Validation de la formation

Epreuve écrite en ligne

La participation à l'ensemble des enseignements est obligatoire.

Méthode d'évaluation des enseignements

Enquête de satisfaction à l'issue de la formation

Intervenants

Enseignants de l'Université de Bourgogne

Nom	Fonction	Nombre d'heures assurées
Dr Aurélie BERTAUX (uB Dijon)	MCU	1
Pr Patrick CALLIER (CHU Dijon)	PUPH	2
Pr Jean Pierre DIDIER (uB Dijon)	PUPH	1
Dr Alain LALANDE (uB Dijon)	MCU	1
Pr Fabrice MERIAUDEAU (uB Dijon)	PU	1
Dr Ouassila NARSIS (uB Dijon)	MCU	1
TOTAL		7 h

Enseignants d'autres universités et Ecoles

Nom	Fonction	Nombre d'heures assurées
Pr JE.BIBAULT (Université Paris Cité)	PUPH	3
Pr Fabrice DENIS (Le Mans)	PA	12
Dr Peter Ford DOMINEY (Université Lyon 1)	PU	1
Pr E.HIRSCH (Université Paris Saclay)	PU	2
Pr R.MATHIEU (Université de Rennes)	PUPH	1
Pr R. SABATIER	PAPH	3
Dr. Olivier SANDEL (CESI – Strasbourg)	Directeur-Adjoint et Pédagogique	1
TOTAL		23 h

Professionnels

Nom	Fonction	Nombre d'heures assurées
M.BALAVOINE	Chef de projet CRO	1
Dr P.BLANC DURAND	PH	1
Dr. Laurent BOIDRON	Président Anthropi	1
C.COLLIGNON	Cheffe de service HAS	1
D.de AMORIM	Directeur R&D mesdocteurs	1
Dr. Maxime ELBAZ	Directeur Scientifique	1
E.FRAYSSE	Conférencier IT	4
Dr JL.FRAYSSE	CEO BotDesign	2
Mtre Y.HIRSCH	Avocate	1
Dr Y. KIEFFER	CMO Alan Clinic	1
Dr. JF THEBAUT	Cardiologue	1
Dr YM.LE DOUARIN	Vice Président SFSD	1
S.MOUREY	CEO ScreenAct	2
D.MAILLET	CHU Dijon	2
P.PAPERON	Expert Métavers	1

Pr. V. SOBANSKI	MCU-PH	1
R.SENEGOU	CEO Satelia	1
AL.SEPTANS	Méthodologiste Weprom	1
D.SILBER	CEO Basilstratégies	3
Dr A.TOLEDANO	Directeur Chaire CNAM	1
Mtre Cécile THEARD-JALLU (Paris)	Avocate	3
V. VERCAMER	Directeur de projets - Ministère de la Santé et de la Prévention	3
JH VEYRON	CEO Presage	1
Bruno VIRIEUX(Lyon)	Directeur	1
Pr JJ.ZAMBROWSKI	Président SFSD	1
Dr Jean-David ZEITOUN (Inato)	CEO Inato	1
TOTAL		40 h

TARIF

- **Droits administratifs** : selon tarifs définis annuellement par le CA de l'uB / le Ministère
- **Droits pédagogiques** :
 - Professionnels : 1800€
 - Etudiants, Internes et doctorants : 500 €
- **Point mort** (nombre d'apprenants) : 1

Cf. Annexe (fichier Excel)

DATE ET AVIS DES INSTANCES DE L'UNIVERSITE

Conseil de l'UFR :

Date :

Avis :

Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire Date : Avis :	Conseil d'Administration de l'Université Date : Avis :
-------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------

Nom du diplôme :	DU Numérique en santé - Perfectionnement				N° EOTP :		Année civile	Année civile
	Année univ	Année univ	Année civile	Année civile	2024-2025	2024		
MONTANT TOTAL DES RECETTES LIEES A LA FORMATION	1 800,00 €	1 800,00 €	668,57 €	1 131,43 €	1 800,00 €	668,57 €	1 131,43 €	
70 Conventions de formation	Plein tarif	1 800 €		1 131,43				
	Pôle emploi	0 à	- €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
	Interne	0 à	- €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
	Etudiants	0 à	- €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
	Autres	0 à	- €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
MONTANT TOTAL DES DEPENSES LIEES A LA FORMATION	497,83 €	497,83 €	294,1714286	497,8285714	497,83 €	294,1714286	497,8285714	
INVESTISSEMENT	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €		0,00 €	
21 Achat de matériel > 800 € HT	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €		0,00 €	
CHARGES FONCTIONNEMENT	792,00 €	792,00 €	294,17 €	497,83 €	792,00 €	294,17 €	497,83 €	
60 Achats (stockés ou non stockés de matériels, de fournitures et marchandises)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
61 Services extérieurs (location, copieur, entretien et documentation)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
62 Autres services extérieurs (frais de déplacement, réceptions, frais postaux, téléphone, convention)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
6288 Conventions de partenariat	0,00 €	0,00 €	294,17 €	497,83 €	0,00 €	294,17 €	497,83 €	
65 Charges de gestion courante (brevet, licence, bourse, subventions...)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
66 Charges financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
67 Charges exceptionnelles (pénalité, créances exercice antérieures)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
68 Dotation aux amortissements & aux provisions	0,00 €	0,00 €			0,00 €		0,00 €	
SALAIRES LIES A LA FORMATION	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
641 Personnel administratif (secrétaire)		Salaires annuel non chargé		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
		Titulaire uB et hors uB et les vacataires de la fonction publique		0,0	46,00 €	0,00 €	0,00 €	
		Autres vacataires (Contractuels, libéraux, salariés du privé...)		0,0	62,00 €	0	0,00 €	
		Charges sur rémunération vacataires contractuels		56%	43,37%	0,00 €	0,00 €	
PRELEVEMENT UMDPCS	1 008,00 €	1 008,00 €	374,40 €	633,60 €	1 008,00 €	374,40 €	633,60 €	
S	468,00 €	468,00 €	173,83 €	294,17 €	468,00 €	173,83 €	294,17 €	
F	54,00 €	54,00 €	20,06 €	33,94 €	54,00 €	20,06 €	33,94 €	
F	108,00 €	108,00 €	40,11 €	67,89 €	108,00 €	40,11 €	67,89 €	
F	234,00 €	234,00 €	86,91 €	147,09 €	234,00 €	86,91 €	147,09 €	
F	144,00 €	144,00 €	53,49 €	90,51 €	144,00 €	53,49 €	90,51 €	
Excédent de gestion ou déficit	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
Signature pour approbation du budget	Etabli le :		Responsable formation UMDPCS					
Responsable administratif	Responsable pédagogique		Responsable administratif					
D. RIBEIRO	P. CALLIER		B. MATHIAN					
N. ZWETYENGA								

Nombre d'heure total de la formation :		
Somme 2024+2025:		70
Nombre d'heures AC 2024 :		26
Nombre d'heures AC 2025 :		44

RECETTES	2024	2025
FONCTIONNEMENT	494,74 €	0,00 €
ENSEIGNANTS : SALAIRES sans les charges	0,00 €	0,00 €
ENSEIGNANTS : CHARGE SOCIALES	0,00 €	0,00 €
UMDPCS : SALAIRES sans les charges	116,10 €	0,00 €
UMDPCS : CHARGE SOCIALES	57,73 €	0,00 €

RECETTES	2025
INVESTISSEMENT	1 131,43 €
FONCTIONNEMENT	837,26 €
ENSEIGNANTS : SALAIRES sans les charges	0,00 €
ENSEIGNANTS : CHARGE SOCIALES	0,00 €
UMDPCS : SALAIRES sans les charges	196,48 €
UMDPCS : CHARGE SOCIALES	97,69 €

Titulaire uB et hors uB et les vacataires de la fonction publique		
Heures payées		0
Autres vacataires (Contractuels, libéraux, salariés du privé...)		
Heures payées		0
Autres heures de formation (e-learning)		
Heures réalisées		70
TOTAL HEURES REALISEES		70

RELIQUAT		
Réserves année précédente :		0,00 €
Résultat année en cours		0,00 €
Reliquat		0,00 €

TITRE DU PROJET	<p style="text-align: center;">DIPLOME UNIVERSITAIRE</p> <p style="text-align: center;">Numérique en Santé – Perfectionnement (INES2)</p>
OBJET (décrire le projet succinctement)	<p>La e-santé est une discipline en plein essor et les outils numériques sont devenus incontournables dans le suivi global de patients. Ils entrent dans le cadre de la e-santé et intègrent pour certains déjà des notions et algorithmes d'intelligence artificielle et de big data.</p> <p>Cependant, les professionnels de santé sont encore peu formés à ces nouvelles technologies et pratiques (peu de formation initiale ou continue). Pourtant, ceux sont eux qui sont amenés à conseiller leurs patients pour l'usage ou non de tel ou tel outil.</p> <p>Le projet propose un diplôme universitaire aux professionnels de santé, adapté et modulable selon leurs besoins. Il est conforme au Référentiel de compétences et connaissances du numérique en santé, entièrement en e-learning afin de s'adapter aux disponibilités des participants.</p>
Argumentaire d'opportunité (contexte, besoins...)	
Objectifs	<p>L'objectif de cette formation est de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Favoriser l'évolution des professionnels de santé vers une appropriation de la e-santé • Evaluer le bénéfice/risque d'une application avant de la prescrire • Connaître les règles d'éthique et la réglementation en matière de données de santé • Se former à la télésurveillance • Connaître les principes de l'IA
Public visé (niveau, nombre...)	<ul style="list-style-type: none"> – Professionnels de santé : tous professionnels médicaux et paramédicaux – Enseignants-chercheurs des Sciences de Santé/ des Sciences et Techniques – Cadres et Ingénieurs des industries du numérique pour la santé.

	<ul style="list-style-type: none"> - Etudiants doctorants et post-doctorants (souhaitant valider une double compétence Santé/IA) - Juristes spécialisés en droit appliqué à la santé - Toute personne jugée apte par la commission pédagogique, justifiant a minima d'un diplôme de niveau 5
Modalités pédagogiques (présentiel/distanciel, cours/TD, stage..., modalités d'évaluation,...)	
	<p>70 Heures d'enseignements à distance :</p> <p>63 h en elearning</p> <p>7 h de webinaire via teams</p> <p>7 modules :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Domaines de la e-santé et évaluation clinique (11h) + 1 webinaire 2. Cas d'usage (10h) + 1 webinaire 3. Module Juridique et éthique (6h) + 1 webinaire 4. Intelligence artificielle : Principes (11h) + 1 webinaire 5. Intelligence artificielle : Cas d'usage (9h) + 1 webinaire 6. Réalité virtuelle, métavers et blockchain (5h) + 1 webinaire 7. Access market, Business model et perspectives (11h) + 1 webinaire <p>Validation de la formation</p> <p>Epreuve écrite en ligne</p>
Calendrier (dates de début/fin, organisation hebdo/mensuelle...	2024/2025 Calendrier à définir
Lieu de mise en œuvre	DIJON

COÛT (cf fiche budgétaire détaillée)	Droits pédagogiques : 1800 € Internes : 500 €
COMPOSANTE (s) DE REFERENCE	UFR SANTE
Responsable pédagogique (nom, coordonnées)	Responsable Universitaire : Pr Patrick CALLIER, PU-PH service de génétique chromosomique et moléculaire UFR des Sciences de Santé, Dijon Co-Responsables Dr Fabrice DENIS, Professeur associé de e-santé à la faculté de santé de l'Université de Paris-Cité Dr Philippe Martin, Médecin Oncologue
Organisation administrative (nom, coordonnées)	UMDPCS
Partenaire(s) (le cas échéant)	
Validation politique (nom du VP de référence)	
Date de validation par le conseil de composante	CONSEIL UFR 06/06/2024

Avant transmission, merci de vous assurer de la conformité des propositions avec le Code de l'Education et le référentiel commun des études uB, notamment :

- Pour les stages, Code de l'Education article L124-1 à L124-20
<https://www.legifrance.gouv.fr/codes/id/LEGISCTA000029233447/>
- Pour la langue utilisée pour les enseignements, Code de l'Education article L121-3
https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000027747711/
- Pour les modalités d'évaluation des enseignements et le fonctionnement des jurys, référentiel commun des études : [Lien intranet](#)

DEMANDE D'HABILITATION A DELIVRER UNE FORMATION

Diplôme Universitaire : Pédagogie dans les Professions de la Santé (PPS)

Identification de la demande

UFR ou IUT de rattachement de la formation

UFR Sciences de Santé – Université de Bourgogne

Date de mise en place de la formation : Décembre 2024

Evolution de la formation

Envisagez-vous la transformation ultérieure de ce DU en diplôme national ?

OUI NON

Situation dans la carte régionale/nationale des formations : Aucune formation similaire dans la région

Responsables

Responsable Universitaire - Pr Hervé Devilliers – Professeur des Universités – Praticien hospitalier en Médecine Interne, UFR des Sciences de Santé - CHU Dijon

Responsable Pédagogique - Dr David Guillier – Maître de Conférences des Universités en Anatomie , UFR des Sciences de santé – Praticien Hospitalier en chirurgie plastique, reconstructrice et esthétique, CHU Dijon

Présentation

Cette formation vise à apporter aux futurs enseignants, dans le domaine de la santé, les bases solides en pédagogie, de la conception à l'évaluation, pour un enseignement adapté.

L'universitarisation des métiers de la santé souligne la nécessité d'une formation commune pour une excellence pédagogique. Par ailleurs, elle valide la formation à la maîtrise de stage universitaire (MSU).

Objectifs de la formation

Les objectifs sont de former à la pédagogie les personnes susceptibles d'enseigner dans le domaine de la santé :

- Replacer son action de formation dans les principaux courants théoriques en éducation
- Connaître les aspects réglementaires, pratiques et les spécificités de la maîtrise de stage universitaire
- Connaître les spécificités pédagogiques des différents cursus de formation en métiers de la santé
- Maîtriser l'innovation pédagogique en lien, notamment, avec les technologies émergentes
- Adapter les outils pédagogiques aux compétences enseignées
- Intégrer les différentes méthodes d'apprentissages et de simulation en santé au sein de sa propre formation en fonction de ses objectifs dans l'apprentissage du geste, l'évaluation et la simulation en santé
- Savoir évaluer son enseignement en s'adaptant aux spécificités des formations en sciences de la santé ; docimologie (EDN, DP, QI, QCM, KFP, KFP, TCS ...)
- Mettre en œuvre un dispositif d'évaluation des étudiants
- Concevoir et développer un travail de recherche en pédagogie médicale
- Prendre en compte la particularité des apprenants (hétérogénéité de niveau, bien-être psychique)

Organisation pédagogique

1 année universitaire : 118 heures

6 modules pédagogiques

- 1 module E-learning : 14 heures
- 4 modules de 2 jours en présentiel : 64 heures
- Travail personnel de préparation aux enseignements : 10 heures
- Travail de rédaction d'un mémoire : 30 heures

Contenu

Module 1 « Prérequis » (E-learning exclusif) Définition, histoire et généralités de la pédagogie médicale

- Aspect législatif, administratif et pratique du stage ambulatoire
- Tutorat et formation à la direction de thèse/mémoire
- Relation pédagogique et accompagnement des étudiants

Module 2 « La pédagogie médicale »

- Pédagogie médicale dans le monde
- Neurosciences cognitives
- « Evidence Bases of Pédagogie »
- Préparer un cours
- Différentes modalités d'enseignement : APP / classe inversée / séminaire / e-learning
- Méthodes d'évaluation de l'enseignement

Module 3 « Outils technologiques en pédagogie médicale »

- Savoir-faire un powerpoint, vignette vidéo, ...
- La simulation en santé
- Nouvelles technologies / innovations pédagogiques
- Apprendre les gestes / techniques chirurgicales
- ECOS
- Outils à disposition des enseignants de l'UB / UMDPCS
- Place des réseaux sociaux en pédagogie – aide ou danger
- Organisation d'une FMC/EPP/DPC
- Place de l'I.A. en pédagogie médicale

Module 4 « Art oratoire »

- Sortir du cours magistral – alternatives pédagogiques
- Prise de parole en public (Atelier) / Savoir animer un échange
- La communication non verbale

Module 5 « L'apprenant »

Vision de la pédagogie par l'étudiant

- Place de l'étudiant à l'hôpital / ville / stage
- Enseignement clinique au lit du patient
- La juste distance avec l'étudiant / place de l'humour dans l'enseignement
- Aider l'étudiant à exceller – coaching de l'étudiant aux concours et examens – préparation mentale
- L'étudiants en difficulté : comment l'identifier / l'aider
- Gestion de conflit / réagir devant l'imprévu
- Gestion de risques / aspect juridique (Maxence Roulliat - comité)

Module 6 « Validation »

- **Mémoire et présentation orale**

Public

Public visé : Tous professionnels dans les métiers de la santé (médecins, chirurgiens, chirurgiens-dentistes et chirurgiens oraux, pharmaciens, kinésithérapeutes, infirmiers, sages femmes, infirmiers anesthésistes, cadres de santé). Maître de stage universitaire en médecine (Maîtrise de stage universitaire)

Prérequis : Diplômes ci-dessus

Sélection par le comité pédagogique

→ Étude des dossiers de candidature : scan de diplôme, CV, lettre de motivation

	2025	2026	2027	2028
Effectifs attendus	20	30	30	30

Effectif pédagogique minimum : 20

Effectif pédagogique maximum : 30

Validation de la formation

La participation à l'ensemble des enseignements est obligatoire.

- Assiduité à tous les modules du DU
- Rédaction d'un mémoire
- Soutenance orale du mémoire devant un jury

Méthode d'évaluation des enseignements

Enquête de satisfaction à l'issue de la formation

Intervenants

Pr Hervé Devilliers - Professeur des Universités – Praticien hospitalier en Médecine Interne, UFR des Sciences de Santé - CHU Dijon

Pr Charles Guenancia – Professeur de physiologie – Praticien hospitalier en cardiologie

Dr Mathieu Guerriaud – Maître de conférences des Universités en droit pharmaceutique et de la santé – docteur en pharmacie

Sophie Morlaix – Professeure en Sciences de l'Education

Mme Alicia FOURNIER, Maître de conférences des Universités en psychologie, UFR STAPS – Dijon

Dr Chloé Bernard – Praticien hospitalier en chirurgie cardiaque

Dr David Guillier - Maître de conférences des universités en anatomie – Praticien hospitalier en chirurgie plastique, reconstructrice et esthétique.

TARIF

- **Droits administratifs** : selon tarifs définis annuellement par le CA de l'uB / le Ministère
- **Droits pédagogiques** : 1600 €
- **Point mort 15 Apprenants**

DATE ET AVIS DES INSTANCES DE L'UNIVERSITE

Conseil de l'UFR :

Date :

Avis :

<p>Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire Date : Avis :</p>	<p>Conseil d'Administration de l'Université Date : Avis :</p>
--------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------

TITRE DU PROJET	<p style="text-align: center;">DIPLOME UNIVERSITAIRE</p> <p style="text-align: center;">PEDAGOGIE DANS LES PROFESSIONS DE SANTE (PPS)</p>
OBJET (décrire le projet succinctement)	<p>Cette formation vise à apporter aux futurs enseignants, dans le domaine de la santé, les bases solides en pédagogie, de la conception à l'évaluation, pour un enseignement adapté.</p> <p>L'universitarisation des métiers de la santé souligne la nécessité d'une formation commune pour une excellence pédagogique</p>
Argumentaire d'opportunité (contexte, besoins...)	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ○ Replacer son action de formation dans les principaux courants théoriques en éducation ○ Connaître les aspects réglementaires, pratiques et les spécificités de la maîtrise de stage universitaire ○ Connaître les spécificités pédagogiques des différents cursus de formation en métiers de la santé ○ Maîtriser l'innovation pédagogique en lien, notamment, avec les technologies émergentes ○ Adapter les outils pédagogiques aux compétences enseignées ○ Intégrer les différentes méthodes d'apprentissages et de simulation en santé au sein de sa propre formation en fonction de ses objectifs dans l'apprentissage du geste, l'évaluation et la simulation en santé ○ Savoir évaluer son enseignement en s'adaptant aux spécificités des formations en sciences de la santé ; docimologie (EDN, DP, QI, QCM, KFP, KFP, TCS ...) ○ Mettre en œuvre un dispositif d'évaluation des étudiants ○ Concevoir et développer un travail de recherche en pédagogie médicale ○ Prendre en compte la particularité des apprenants (hétérogénéité de niveau, bien-être psychique)

Public visé (niveau, nombre...)	Tous professionnels dans les métiers de la santé (médecins, chirurgiens, chirurgiens-dentistes et chirurgiens oraux, pharmaciens, kinésithérapeutes, infirmiers, sages femmes, infirmiers anesthésistes, cadres de santé).
Modalités pédagogiques (présentiel/distanciel, cours/TD, stage..., modalités d'évaluation,...)	<p>118 heures d'enseignements sur 6 modules</p> <p>6 modules pédagogiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 module E-learning : 14 heures - 4 modules de 2 jours en présentiel : 64 heures - Travail personnel de préparation aux enseignements : 10 heures - Travail de rédaction d'un mémoire : 30 heures <p>Validation lors du Module 6 : Mémoire et présentation orale</p>
Calendrier (dates de début/fin, organisation hebdo/mensuelle...)	<p>2024/2025</p> <p>Du 13/01/2025 au 03/06/2025</p>
Lieu de mise en œuvre	DIJON

COÛT (cf fiche budgétaire détaillée)	1 600 € Droits pédagogiques
------------------------------------------------	-----------------------------

COMPOSANTE (s) DE REFERENCE	UFR SANTE
------------------------------------	------------------

Responsable pédagogique (nom, coordonnées)	<p>Responsable Universitaire - Pr Hervé Devilliers – Professeur des Universités – Praticien hospitalier en Médecine Interne, UFR des Sciences de Santé - CHU Dijon</p> <p>Responsable Pédagogique - Dr David Guillier – Maître de Conférences des Universités en Anatomie , UFR des Sciences de santé – Praticien Hospitalier en chirurgie plastique, reconstructrice et esthétique, CHU Dijon</p>
Organisation administrative (nom, coordonnées)	UMDPCS
Partenaire(s) (le cas échéant)	
Validation politique (nom du VP de référence)	
Date de validation par le conseil de composante	CONSEIL UFR 06/06/2024

Porteur du projet qui assurera la présentation en CP et, le cas échéant, en CFVU	
--------------------------------------------------------------------------------------------	--

Avant transmission, merci de vous assurer de la conformité des propositions avec le Code de l'Education et le référentiel commun des études uB, notamment :

- Pour les stages, Code de l'Education article L124-1 à L124-20
<https://www.legifrance.gouv.fr/codes/id/LEGISCTA000029233447/>
- Pour la langue utilisée pour les enseignements, Code de l'Education article L121-3
https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000027747711/
- Pour les modalités d'évaluation des enseignements et le fonctionnement des jurys, référentiel commun des études : [Lien intranet](#)

DEMANDE D'HABILITATION A DELIVRER UNE FORMATION

Diplôme Universitaire : Techniques Microchirurgicales (TM)

Identification de la demande

UFR ou IUT de rattachement de la formation

UFR Sciences de Santé – Université de Bourgogne

Date de mise en place de la formation : Novembre 2024

Evolution de la formation

Envisagez-vous la transformation ultérieure de ce DU en diplôme national ?

OUI NON

Situation dans la carte régionale/nationale des formations : Aucune formation similaire dans la région

Responsable(s)

Responsable Universitaire : Pr Nicolas Cheynel – Professeur d'anatomie – Praticien hospitalier en chirurgie digestive

Responsable Pédagogique : Dr David Guillier – Maître de conférences des universités en anatomie – Praticien hospitalier en chirurgie plastique, réparatrice et esthétique.

Présentation

La microchirurgie s'inscrit dans le cursus de nombreuses spécialités (chirurgie de la main, chirurgie plastique, chirurgies ORL et maxillo-faciale, neurochirurgie, chirurgie vasculaire, chirurgie cardiaque, gynécologie...).

Objectifs de la formation

- Connaître L'histoire de la microchirurgie : d'hier à aujourd'hui
- Connaître les différentes techniques de sutures vasculaires
- Connaître les différentes techniques de sutures nerveuses
- Connaître les spécificités de la microchirurgie

- Avoir des notions en chirurgie expérimentale : éthique et réglementation animale, manipulation d'animaux de laboratoire
- Être capable de réaliser une microdissection vasculaire et nerveuse
- Être capable de réaliser des microanastomoses vasculaires artérielles et veineuses (avec test de perméabilité)
- Être capable de réaliser des microanastomoses nerveuses

Organisation pédagogique

Durée de la formation : 91 heures

- **Cours théoriques** : 12 heures répartis sur deux sessions
- **Enseignements dirigés et pratiques** : Chaque étudiant devra suivre 3 heures d'entraînement pratique par semaine (25 séances), soit 75 heures de TP au total

Contenu

- **Cours théoriques** :
 - Principes généraux de la microchirurgie
 - Perfusion tissulaire
 - Principes de la microchirurgie reconstructrice et des transferts vascularisés : plastique, CMF, ORL, ortho-traumatologie, digestive, vasculaire
 - Les lambeaux
 - Chirurgie expérimentale : éthique et réglementation animale, manipulation d'animaux de laboratoire
 - Principes en chirurgie nerveuse périphérique
 - Principes en chirurgie vasculaire et lymphatique
- **Enseignements dirigés et pratiques**
 - Microdissection chirurgicale
 - Sutures nerveuses
 - Anastomoses vasculaires termino-terminales et termino-latérales (artérielles et veineuses)
 - Pontages vasculaires

Public

- Docteurs en médecine et étudiants inscrits en 3ème cycle des études médicales
- Docteurs en chirurgie dentaire et étudiants inscrits dans le 3ème cycle de chirurgie dentaire
- Étrangers titulaires d'un diplôme permettant d'exercer la médecine dans leur pays
- Étudiants en médecine en 3^{ème} cycle ayant validé trois semestres de chirurgie
- Docteurs en sciences, pharmacie ou art vétérinaire et les étudiants de 3ème cycle des études scientifiques, pharmaceutiques ou vétérinaires

Prérequis : Diplômes ci-dessus

Sélection par le comité pédagogique

→ Étude des dossiers de candidature : scan de diplôme, CV, lettre de motivation

	2025	2026	2027	2028
Effectifs attendus	5	8	10	10

Effectif pédagogique minimum : 5

Effectif pédagogique maximum : 10

Validation de la formation

Assiduité obligatoire. Elle conditionne l'autorisation de passer les examens

Examen écrit d'une heure (note sur 20)

Examen pratique de 3 heures (note sur 40), avec présentation de 3 techniques microchirurgicales validées (perméabilités vasculaires par exemple)

Méthode d'évaluation des enseignements

Enquête de satisfaction à l'issue de la formation

Intervenants

Pr Nicolas Cheynel, Professeur de Universités en Anatomie, Praticien Hospitalier en chirurgie digestive, CHU Dijon

Dr David Guillier, Maître de conférences des Universités en Anatomie et Praticien Hospitalier en chirurgie Plastique, Reconstructrice, Esthétique et de la Main, CHU Dijon

Dr Tuan Le Van, Neurochirurgien, CHU Dijon

TARIF

- **Droits administratifs** : selon tarifs définis annuellement par le CA de l'uB / le Ministère
- **Droits pédagogiques** : 1500 €- tarif interne à 500 €
- **Point mort** : 5 apprenants et 4 internes

Cf. Annexe (fichier Excel)

DATE ET AVIS DES INSTANCES DE L'UNIVERSITE

Conseil de l'UFR :

Date :

Avis :

<p>Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire Date : Avis :</p>	<p>Conseil d'Administration de l'Université Date : Avis :</p>
--------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------

Nom du diplôme :	TECHNIQUES MICROCHIRURGICALES				N° EOTP :			
					Année univ 2024-2025	Année civile 2024	Année civile 2025	
MONTANT TOTAL DES RECETTES LIEES A LA FORMATION					9 500,00 €	0,00 €	9 500,00 €	
70	Conventions de formation	Plein tarif	5	à	1 500 €	7 500,00 €	0,00 €	7 500,00 €
		Pôle emploi	0	à	- €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
		Interne	4	à	500 €	2 000,00 €	0,00 €	2 000,00 €
		Etudiants	0	à	- €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
		Autres	0	à	- €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
MONTANT TOTAL DES DEPENSES LIEES A LA FORMATION					3 711,64 €	0,00 €	3 711,639132 €	
INVESTISSEMENT					0,00 €	0,00 €	0,00 €	
21	Achat de matériel > 800 € HT	Cf tableau AMORTISSEMENT			0,00 €	0,00 €	0,00 €	
CHARGES FONCTIONNEMENT					3 000,00 €	0,00 €	3 000,00 €	
60	Achats (stockés ou non stockés de matériels, de fournitures et marchandises)				0,00 €	0,00 €	0,00 €	
61	Services extérieurs (location, copieur, entretien et documentation)				0,00 €	0,00 €	0,00 €	
62	Autres services extérieurs (frais de déplacement, réceptions, frais postaux, téléphone, convention)				3 000,00 €	0,00 €	3 000,00 €	
6288	Conventions de partenariat				0,00 €	0,00 €	0,00 €	
65	Charges de gestion courante (brevet, licence, bourse, subventions...)				0,00 €	0,00 €	0,00 €	
66	Charges financières				0,00 €	0,00 €	0,00 €	
67	Charges exceptionnelles (pénalité, créances exercice antérieures)				0,00 €	0,00 €	0,00 €	
68	Dotation aux amortissement & aux provisions				0,00 €	0,00 €	0,00 €	
SALAIRES LIES A LA FORMATION					711,64 €	0,00 €	711,64 €	
641	Personnel administratif (secrétaire)		Salaires annuels non chargés		0,00 €	0,00 €	0,00 €	
	Titulaire uB et hors uB et les vacataires de la fonction publique		0,0	h à	43,48 €	0,00 €	0,00 €	
	Autres vacataires (Contractuels, libéraux, salariés du privé...)		12,0	h à	59,30 €	711,64 €	711,64 €	
	Charges sur rémunération vacataires contractuels				43,37%	214,72 €	214,72 €	
PRELEVEMENT UMDPCS					5 320,00 €	0,00 €	5 320,00 €	
S	Participation aux salaires UMDPCS		26%		9 500,00 €	2 470,00 €	2 470,00 €	
F	Participation au fonctionnement UMDPCS		3%		9 500,00 €	285,00 €	285,00 €	
F	Fonds de mutualisation et développement		6%		9 500,00 €	570,00 €	570,00 €	
F	Reversement UFR des Sciences de santé		13%		9 500,00 €	1 235,00 €	1 235,00 €	
F	Reversement à l'université de Bourgogne		8%		9 500,00 €	760,00 €	760,00 €	
Excédent de gestion ou déficit					468,36 €	0,00 €	468,36 €	
Signature pour approbation du budget					Établi le :			
Directeur UM DPCS N. ZWETENGA		Responsable administratif D RIBEIRO		Responsable pédagogique D GUILLIER		Responsable formation UMDPCS C ECHAROUX		

Service Commun de Formations Continue et par Alternance de l'Université de Bourgogne
N° Siret : 192 112 373 00 589 - Numéro d'organisme de formation : 26.21.P0018.21
UFR des Sciences de Santé : 7 Bd Jeanne d'Arc 21000 Dijon - Tél : 03.80.39.34.96 -

Nombre d'heure total de la formation :	
Somme 2024+2025	91
Nombre d'heures AC 2024 :	
Nombre d'heures AC 2025 :	91

DONNEES BUDGETAIRES Année 2024	
RECETTES	0,00 €
FONCTIONNEMENT	0,00 €
ENSEIGNANTS : SALAIRES sans les charges	0,00 €
ENSEIGNANTS : CHARGE SOCIALES	0,00 €
UMDPCS : SALAIRES sans les charges	0,00 €
UMDPCS : CHARGE SOCIALES	0,00 €

DONNEES BUDGETAIRES Année 2025	
RECETTES	9 500,00 €
INVESTISSEMENT	0,00 €
FONCTIONNEMENT	5 850,00 €
ENSEIGNANTS : SALAIRES sans les charges	496,92 €
ENSEIGNANTS : CHARGE SOCIALES	214,72 €
UMDPCS : SALAIRES sans les charges	1 724,74 €
UMDPCS : CHARGE SOCIALES	745,26 €

Titulaire uB et hors uB et les vacataires de la fonction publique	
Heures payées	0
Autres vacataires (Contractuels, libéraux, salariés du privé...)	
Heures payées	12
Heures réalisées	0
TOTAL HEURES REALISEES	0

RELIQUAT	
Réserves année précédente :	0,00 €
Résultat année en cours	468,36 €
Reliquat	468,36 €

AMORTISSEMENT (compter l'amortissement à p)	
Produits	Montant total
TOTAL	0,00 €

Nom du diplôme :	TECHNIQUES MICROCHIRURGICALES				N° EOTP :			
					Année univ 2024-2025	Année civile 2024	Année civile 2025	
MONTANT TOTAL DES RECETTES LIEES A LA FORMATION					9 500,00 €	0,00 €	9 500,00 €	
70	Conventions de formation	Plein tarif	5	à	1 500 €	7 500,00 €	0,00 €	7 500,00 €
		Pôle emploi	0	à	- €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
		Interne	4	à	500 €	2 000,00 €	0,00 €	2 000,00 €
		Etudiants	0	à	- €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
		Autres	0	à	- €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
MONTANT TOTAL DES DEPENSES LIEES A LA FORMATION					3 711,64 €	0	3 711,639132 €	
INVESTISSEMENT					0,00 €	0,00 €	0,00 €	
21	Achat de matériel > 800 € HT	Cf tableau AMORTISSEMENT			0,00 €	0,00 €	0,00 €	
CHARGES FONCTIONNEMENT					3 000,00 €	0,00 €	3 000,00 €	
60	Achats (stockés ou non stockés de matériels, de fournitures et marchandises)				0,00 €	0,00 €	0,00 €	
61	Services extérieurs (location, copieur, entretien et documentation)				0,00 €	0,00 €	0,00 €	
62	Autres services extérieurs (frais de déplacement, réceptions, frais postaux, téléphone, convention)				3 000,00 €	0,00 €	3 000,00 €	
6288	Conventions de partenariat				0,00 €	0,00 €	0,00 €	
65	Charges de gestion courante (brevet, licence, bourse, subventions...)				0,00 €	0,00 €	0,00 €	
66	Charges financières				0,00 €	0,00 €	0,00 €	
67	Charges exceptionnelles (pénalité, créances exercice antérieures)				0,00 €	0,00 €	0,00 €	
68	Dotation aux amortissement & aux provisions Achat :				0,00 €	0,00 €	0,00 €	
SALAIRES LIES A LA FORMATION					711,64 €	0,00 €	711,64 €	
641	Personnel administratif (secrétaire)		Salaire annuel non chargé		0,00 €	0,00 €	0,00 €	
	Titulaire uB et hors uB et les vacataires de la fonction publique		0,0	h à	43,48 €	0,00 €	0,00 €	
	Autres vacataires (Contractuels, libéraux, salariés du privé...)		12,0	h à	59,30 €	711,64 €	0,00 €	
	Charges sur rémunération vacataires contractuels				43,37%	214,72 €	0,00 €	
PRELEVEMENT UMDPCS					56%	5 320,00 €	0,00 €	5 320,00 €
S	Participation aux salaires UMDPCS				26%	9 500,00 €	2 470,00 €	2 470,00 €
F	Participation au fonctionnement UMDPCS				3%	9 500,00 €	285,00 €	285,00 €
F	Fonds de mutualisation et développement				6%	9 500,00 €	570,00 €	570,00 €
F	Reversement UFR des Sciences de santé				13%	9 500,00 €	1 235,00 €	1 235,00 €
F	Reversement à l'université de Bourgogne				8%	9 500,00 €	760,00 €	760,00 €
Excédent de gestion ou déficit					468,36 €	0,00 €	468,36 €	
Signature pour approbation du budget					Établi le :			
Directeur UM DPCS N. ZWETENGA		Responsable administratif D RIBEIRO		Responsable pédagogique D GUILLIER		Responsable formation UMDPCS C ECHAROUX		

Service Commun de Formations Continue et par Alternance de l'Université de Bourgogne
N° Siret : 192 112 373 00 589 - Numéro d'organisme de formation : 26.21.P0018.21
UFR des Sciences de Santé : 7 Bd Jeanne d'Arc 21000 Dijon - Tél : 03.80.39.34.96 -

Nombre d'heure total de la formation :	
Somme 2024+2025	91
Nombre d'heures AC 2024 :	
Nombre d'heures AC 2025 :	91

DONNEES BUDGETAIRES Année 2024	
RECETTES	0,00 €
FONCTIONNEMENT	0,00 €
ENSEIGNANTS : SALAIRES sans les charges	0,00 €
ENSEIGNANTS : CHARGE SOCIALES	0,00 €
UMDPCS : SALAIRES sans les charges	0,00 €
UMDPCS : CHARGE SOCIALES	0,00 €

DONNEES BUDGETAIRES Année 2025	
RECETTES	9 500,00 €
INVESTISSEMENT	0,00 €
FONCTIONNEMENT	5 850,00 €
ENSEIGNANTS : SALAIRES sans les charges	496,92 €
ENSEIGNANTS : CHARGE SOCIALES	214,72 €
UMDPCS : SALAIRES sans les charges	1 724,74 €
UMDPCS : CHARGE SOCIALES	745,26 €

Titulaire uB et hors uB et les vacataires de la fonction publique	
Heures payées	0
Autres vacataires (Contractuels, libéraux, salariés du privé...)	
Heures payées	12
Heures réalisées	0
TOTAL HEURES REALISEES	0

RELIQUAT	
Réserves année précédente :	0,00 €
Résultat année en cours	468,36 €
Reliquat	468,36 €

AMORTISSEMENT (compter l'amortissement à p)	
Produits	Montant total
TOTAL	0,00 €

TITRE DU PROJET	DIPLOME UNIVERSITAIRE TECHNIQUES MICROCHIRURGICALES (TM)
OBJET (décrire le projet succinctement)	La maîtrise des techniques microchirurgicales faisant partie intégrante de la formation des futurs chirurgiens
Argumentaire d'opportunité (contexte, besoins...)	Cet apprentissage s'inscrit dans le cursus de nombreuses spécialités (chirurgie de la main, chirurgie plastique, chirurgies ORL et maxillo-faciale, neurochirurgie, chirurgie vasculaire, chirurgie cardiaque, gynécologie...).
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ○ Connaître l'histoire de la microchirurgie : d'hier à aujourd'hui. ○ Connaître les différentes techniques de sutures vasculaires ○ Connaître les différentes techniques de sutures nerveuses ○ Connaître les spécificités de la microchirurgie ○ Avoir des notions en chirurgie expérimentale : éthique et réglementation animale, manipulation d'animaux de laboratoire ○ Être capable de réaliser une microdissection vasculaire et nerveuse ○ Être capable de réaliser des microanastomoses vasculaires artérielles et veineuses (avec test de perméabilité) ○ Être capable de réaliser des microanastomoses nerveuses
Public visé (niveau, nombre...)	<ul style="list-style-type: none"> ○ Docteurs en médecine et étudiants inscrits en 3^{ème} cycle des études médicales ○ Docteurs en chirurgie dentaire et étudiants inscrits dans le 3^{ème} cycle de chirurgie dentaire ○ Étrangers titulaires d'un diplôme permettant d'exercer la médecine dans leur pays ○ Étudiants en médecine en 3^{ème} cycle ayant validé trois semestres de chirurgie ○ Docteurs en sciences, pharmacie ou art vétérinaire et les étudiants de 3^{ème} cycle des études scientifiques, pharmaceutiques ou vétérinaires

Modalités pédagogiques (présentiel/distanciel, cours/TD, stage..., modalités d'évaluation,...)	Durée de la formation : 91 heures • Cours théoriques : 12 heures répartis sur deux sessions • Enseignements dirigés et pratiques : Chaque étudiant devra suivre 3 heures d'entraînement pratique par semaine (25 séances), soit 75 heures de TP au total
Calendrier (dates de début/fin, organisation hebdo/mensuelle...	Pour 2024/2025 Début en janvier 2025
Lieu de mise en œuvre	DIJON

COÛT (cf fiche budgétaire détaillée)	1500 € Droits pédagogiques Tarif interne 500 €
------------------------------------------------	---------------------------------------------------

COMPOSANTE (s) DE REFERENCE	UFR SANTE
Responsable pédagogique (nom, coordonnées)	Responsable Universitaire : Pr Nicolas Cheynel – Professeur d'anatomie – Praticien hospitalier en chirurgie digestive Responsable Pédagogique : Dr David Guillier – Maître de conférences des universités en anatomie – Praticien hospitalier en chirurgie plastique, reconstructrice et esthétique
Organisation administrative (nom, coordonnées)	UMDPCS
Partenaire(s) (le cas échéant)	
Validation politique (nom du VP de référence)	
Date de validation par le conseil de composante	Conseil UFR 06/06/2024

Porteur du projet qui assurera la présentation en CP et, le cas échéant, en CFVU	
-----------------------------------------------------------------------------------------------------	--

Avant transmission, merci de vous assurer de la conformité des propositions avec le Code de l'Education et le référentiel commun des études uB, notamment :

- *Pour les stages, Code de l'Education article L124-1 à L124-20
<https://www.legifrance.gouv.fr/codes/id/LEGISCTA000029233447/>*
- *Pour la langue utilisée pour les enseignements, Code de l'Education article L121-3
https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000027747711/*
- *Pour les modalités d'évaluation des enseignements et le fonctionnement des jurys, référentiel commun des études : [Lien intranet](#)*

DEMANDE D'HABILITATION A DELIVRER UNE FORMATION

Diplôme Universitaire : Thérapeutiques non-médicamenteuses en addictologie : principes, initiation et niveaux de preuve (TNMA)

Identification de la demande

UFR ou IUT de rattachement de la formation

UFR Sciences de Santé

Date de mise en place de la formation : Janvier 2025

Evolution de la formation

Envisagez-vous la transformation ultérieure de ce DU en diplôme national ?

OUI NON

Situation dans la carte régionale/nationale des formations :

A ce jour, il existe un manque d'enseignement structurant autour des interventions non-médicamenteuses en addictologie. Des approches sont multiples, certaines manquant en niveau de preuve scientifique. Notre Diplôme universitaire est le premier qui vise à proposer une initiation aux principales méthodes non-médicamenteuses pratiquées en addictologie. En plus d'un enseignement théorique et pratique, les étudiants seront sensibilisés aux niveaux de preuves de ces thérapeutiques en addictologie.

Responsables

Responsable Universitaire : Pr Benoît TROJAK, Professeur des Universités - Praticien hospitalier, UFR des Sciences de Santé, Chef de service d'Addictologie, CHU Dijon Bourgogne

Responsable Pédagogique : Dr Anastasia DEMINA, Chef de clinique assistant, service d'Addictologie, CHU Dijon Bourgogne

Présentation

Cette formation regroupe des modules spécifiques aux différentes thérapeutiques non-médicamenteuses, dont la plupart sont pratiquées dans le service hospitalo-universitaire d'addictologie au CHU Dijon Bourgogne. De l'entretien motivationnel à la stimulation cérébrale non-invasive, en passant par les interventions basées sur la méditation en pleine conscience (Mindfulness), l'hypnose, l'intégration neuro-émotionnelle par les mouvements oculaires (EMDR), la thérapie cognitivo-comportementale (TCC) et, des enseignements théoriques et pratiques seront mis en place.

Objectifs de la formation

Les objectifs de cette formation sont les suivants :

- Comprendre la pertinence des techniques non-médicamenteuses dans les prises en soins addictologiques
- Permettre une introduction dans l'ensemble des méthodes non-médicamenteuses
- Comprendre les bases fondamentales et cliniques de différentes méthodes non-médicamenteuses proposées
- Mettre en pratique les éléments des méthodes non-médicamenteuses proposées dans un processus d'enseignement et de mise en situation progressifs
- Développer la vision de la prise en soin personnalisée en addictologie
- Apprendre à porter un regard critique sur les méthodes non-médicamenteuses à travers les bases de la recherche bibliographique

Organisation pédagogique

78 heures d'enseignement sur 1 année universitaire, avec 3 modules d'enseignement.

Un module se déroule sur 1 semaine, et comporte 24h d'enseignement

Outils pédagogique utilisés : cours magistraux et travaux pratiques

Contenu

Trois modules en présentiel :

Module 1 : Introduction aux méthodes non-médicamenteuses en addictologie ; Entretien motivationnel, repérage précoce intervention brève ; la thérapie systémique.

Enseignement théorique (18 heures) : Addiction et interventions en addictologie, mécanismes neurobiologiques et comportementaux de développement de l'addiction, place des différentes interventions médicamenteuses en addictologie, pertinence des interventions non-médicamenteuses, problématiques de l'offre des interventions (inégalités sociales de santé), problématiques de pertinence scientifique des interventions, présentation des modules suivants, Entretien motivationnel, repérage précoce intervention brève (RPIB). Principes de la thérapie systémique.

Enseignement pratique (6 heures) : Entraînement aux éléments de l'entretien motivationnel, entraînement au RPIB, préparation du séminaire de vendredi avec assistance des enseignants. Approche systémique en pratique.

Module 2 : Hypnose en addictologie ; Interventions basées sur Mindfulness en addictologie ; TCC

Enseignement théorique (18 heures) : Introduction à l'hypnose, pertinence en addictologie, spécificités en addictologie, introduction à la Mindfulness, définitions, mécanismes neurobiologiques et comportementaux, pertinence en addictologie, niveau de preuve, ACT, description d'un mini-programme d'apprentissage de Mindfulness, offres de formation. Principes de la TCC ; Les séances de TCC en pratique clinique.

Enseignement pratique (6 heures) : Mise en pratique de Mindfulness (mini-programme) ; initiation à la réalisation de séances d'hypnose et de TCC.

Module 3 : Stimulation cérébrale non-invasive en addictologie, EMDR, Structurer la mise en place des interventions non-médicamenteuses, évaluer le niveau de preuve des interventions non-médicamenteuses

Enseignement théorique (18 heures) : Introduction, mécanismes d'action des différentes techniques de neuromodulation, niveau de preuve, recherches en cours, statut réglementaire, évolutions à venir ; EMDR : principes de base, pertinence en addictologie, niveau de preuve, Addictologie personnalisée, déterminants de choix des interventions, introduction à la méta-analyse, lecture critique des méta-analyses, comment reconnaître une intervention basée sur des preuves

Enseignement pratique (9 heures) : Mise en pratique des éléments de la neuromodulation (recherche des contre-indications, évaluation du seuil moteur, mise en place des électrodes, choix des paramètres de stimulation), mise en pratique des éléments de l'EMDR

Public

Public visé :
Médecins, internes en médecine, IPA, IDE, psychologues

Sélection par le comité pédagogique

Etude des dossiers de candidature : scan de diplôme, CV, lettre de motivation

	2024	2025	2026	2027
Effectifs attendus	10	10	15	20

Effectif pédagogique minimum : 10

Effectif pédagogique maximum : 30

Validation de la formation

Examen écrit (question à réponses courtes)

Participation active aux enseignements

La participation à l'ensemble des enseignements est obligatoire.

Méthode d'évaluation des enseignements

Enquête de satisfaction à l'issue de la formation

Intervenants

Enseignants de l'Université de Bourgogne :

Pr Benoit TROJAK, CHU Dijon Bourgogne, Université de Bourgogne, INSERM CAPS U1093

Dr Anastasia DEMINA, CHU Dijon Bourgogne, Université de Bourgogne, INSERM CAPS U1093

Professionnels :

Dr Benjamin PETIT, CHU Dijon Bourgogne

Dr Jean-François CANNARD, CHU Dijon Bourgogne

Dr Frédéric CHAMBRE, CH de Montceau

Dr Emilie BLAISE, CSSR LE RENOUVEAU

Mme Carole OROSCO, psychologue, CHU Dijon Bourgogne

Mme Cécile TAINUTIER, psychologue, CHU Dijon Bourgogne

Mme Flora GULLY, Assistante Sociale, CHU Dijon Bourgogne

TARIF

- **Droits administratifs :** selon tarifs définis annuellement par le CA de l'uB / le Ministère
- **Droits pédagogiques :** 1 500 €
 - **Point mort 10** apprenants
 - **DATE ET AVIS DES INSTANCES DE 'UNIVERSITE**

Conseil de l'UFR :

Date :

Avis :

Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire Date : Avis :	Conseil d'Administration de l'Université Date : Avis :
----------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------

Nom du diplôme :	THERAPEUTIQUES NON MEDICAMENTEUSES			N° EOTP :		
				Année univ 2024-2025	Année civile 2024	Année civile 2025
MONTANT TOTAL DES RECETTES LIEES A LA FORMATION				15 000,00 €	0,00 €	15 000,00 €
70	Conventions de formation	INSCRITS	10 à 1 500 €	15 000,00 €	0,00 €	15 000,00 €
		Interne	0 à - €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
		Etudiants	0 à - €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
		Autres	0 à - €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
MONTANT TOTAL DES DEPENSES LIEES A LA FORMATION				6 580,00 €	0	6580
INVESTISSEMENT						
21	Achat de matériel > 1000 € HT	Cf tableau AMORTISSEMENT		0,00 €		0,00 €
CHARGES FONCTIONNEMENT				1 000,00 €	0,00 €	1 000,00 €
60	Achats (stockés ou non stockés de matériels, de fournitures et marchandises)			0,00 €	0,00 €	0,00 €
61	Services extérieurs (location, copieur, entretien et documentation)			0,00 €	0,00 €	0,00 €
62	Autres services extérieurs (frais de déplacement, réceptions, frais postaux, téléphone, convention)			1 000,00 €	0,00 €	1 000,00 €
6288	Conventions de partenariat					
65	Charges de gestion courante (brevet, licence, bourse, subventions...)			0,00 €	0,00 €	0,00 €
66	Charges financières			0,00 €	0,00 €	0,00 €
67	Charges exceptionnelles (pénalité, créances exercice antérieures)			0,00 €	0,00 €	0,00 €
68	Dotation aux amortissement & aux provisions			0,00 €		0,00 €
SALAIRES LIES A LA FORMATION				5 580,00 €	0,00 €	5 580,00 €
641	Personnel administratif (secrétaire)	Salaire annuel non chargé		0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Titulaire uB et hors uB et les vacataires de la fonction publique	0,0	h à 46,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Autres vacataires (Contractuels, libéraux, salariés du privé...)	90,0	h à 62,00 €	5 580,00 €	0	5 580,00 €
	Charges sur rémunération vacataires contractuels		43,37%	1 853,10 €	0,00 €	1 853,10 €
PRELEVEMENT UMDPCS				8 400,00 €	0,00 €	8 400,00 €
S	Participation aux salaires UMDPCS	26%	15 000,00 €	3 900,00 €	0,00 €	3 900,00 €
F	Participation au fonctionnement UMDPCS	3%	15 000,00 €	450,00 €	0,00 €	450,00 €
F	Fonds de mutualisation et développement	6%	15 000,00 €	900,00 €	0,00 €	900,00 €
F	Reversement UFR des Sciences de santé	13%	15 000,00 €	1 950,00 €	0,00 €	1 950,00 €
F	Reversement à l'université de Bourgogne	8%	15 000,00 €	1 200,00 €	0,00 €	1 200,00 €
Excédent de gestion ou déficit				20,00 €	0,00 €	20,00 €
Signature pour approbation du budget				Etabli le :		
Directeur UM DPCS	Responsable administratif	Responsable pédagogique	Responsable formation UMDPCS			
N. ZWETYENGA	D RIBEIRO	B TROJAK	C ECHAROUX			

Service Commun de Formations Continue et par Alternance de l'Université de Bourgogne

N° Siret : 192 112 373 00 589 - Numéro d'organisme de formation : 26.21.P0018.21

UFR des Sciences de Santé : 7 Bd Jeanne d'Arc 21000 Dijon - Tél : 03.80.39.34.96 - Courriel : claude-henri.cunit@u-bourgogne.fr

Nombre d'heure total de la formation :	
Somme 2024+2025	90
Nombre d'heures AC 2024 :	0
Nombre d'heures AC 2025 :	90

DONNEES BUDGETAIRES Année 2024	
RECETTES	0,00 €
FONCTIONNEMENT	0,00 €
ENSEIGNANTS : SALAIRES sans les charges	0,00 €
ENSEIGNANTS : CHARGE SOCIALES	0,00 €
UMDPCS : SALAIRES sans les charges	0,00 €
UMDPCS : CHARGE SOCIALES	0,00 €

DONNEES BUDGETAIRES Année 2025	
RECETTES	15 000,00 €
INVESTISSEMENT	0,00 €
FONCTIONNEMENT	5 500,00 €
ENSEIGNANTS : SALAIRES sans les charges	3 726,90 €
ENSEIGNANTS : CHARGE SOCIALES	1 853,10 €
UMDPCS : SALAIRES sans les charges	2 604,82 €
UMDPCS : CHARGE SOCIALES	1 295,18 €

Titulaire uB et hors uB et les vacataire de la fonction publique	
Heures payées	
Autres vacataires (Contractuels, libéraux, salariés du privé...)	
Heures payées	90
Autres heures de formation (e-learning)	
Heures réalisées	0
TOTAL HEURES REALISEES	90

RELIQUAT	
Réserves année précédente :	0,00 €
Résultat année en cours	20,00 €
Reliquat	20,00 €

AMORTISSEMENT (compter l'amortissement à partir de l'année suivante de l'année d'achat)					
Produits	Montant total	A reporter annuellement	Décompte à partir de:	Année Fin	Années restantes
					-2025
					-2025
					-2025
					-2025
TOTAL	0,00 €	0,00 €			

TITRE DU PROJET	<p style="text-align: center;">DIPLOME UNIVERSITAIRE</p> <p style="text-align: center;">Thérapeutiques Non-Médicamenteuses en Addictologie, principe, initiation et niveaux de preuve. (TNMA)</p>
OBJET (décrire le projet succinctement)	<p>Cette formation regroupe des modules spécifiques aux différentes thérapies non-médicamenteuses, dont la plupart sont pratiquées dans le service hospitalo-universitaire d'addictologie au CHU Dijon Bourgogne. De l'entretien motivationnel à la stimulation cérébrale non-invasive, en passant par les interventions basées sur la méditation en pleine conscience (Mindfulness), l'hypnose, l'intégration neuro-émotionnelle par les mouvements oculaires (EMDR), la thérapie cognitivo-comportementale (TCC) et, des enseignements théoriques et pratiques seront mis en place.</p>
Argumentaire d'opportunité (contexte, besoins...)	<p>A ce jour, il existe un manque d'enseignement structurant autour des interventions non-médicamenteuses en addictologie. Des approches sont multiples, certaines manquant en niveau de preuve scientifique.</p> <p>Notre Diplôme universitaire est le premier qui vise à proposer une initiation aux principales méthodes non-médicamenteuses pratiquées en addictologie.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ○ Comprendre la pertinence des techniques non-médicamenteuses dans les prises en soins addictologiques ○ Permettre une introduction dans l'ensemble des méthodes non-médicamenteuses ○ Comprendre les bases fondamentales et cliniques de différentes méthodes non-médicamenteuses proposées ○ Mettre en pratique les éléments des méthodes non-médicamenteuses proposées dans un processus d'enseignement et de mise en situation progressifs ○ Développer la vision de la prise en soin personnalisée en addictologie ○ Apprendre à porter un regard critique sur les méthodes non-médicamenteuses à travers les bases de la recherche bibliographique
Public visé (niveau, nombre...)	<p>Médecins, internes en médecine, IPA, IDE, psychologues</p>

Modalités pédagogiques (présentiel/distanciel , cours/TD, stage..., modalités d'évaluation,...)	<p>78 heures d'enseignement sur 1 année universitaire, avec 3 modules d'enseignement en présentiel.</p> <p>Un module se déroule sur 1 semaine, et comporte 24h d'enseignement (Enseignement théorique 18 h – Pratique 6 heures)</p> <p><u>Module 1</u> : Introduction aux méthodes non-médicamenteuses en addictologie, entretien motivationnel, repérage précoce intervention brève ; la thérapie systémique.</p> <p><u>Module 2</u> : Hypnose en addictologie ; Interventions basées sur mindfulness en addictologie ; TCC</p> <p><u>Module 3</u> : Stimulation cérébrale non-invasive en addictologie, EMDR, Structurer la mise en place des interventions non-médicamenteuses, évaluer le niveau de preuve des interventions non-médicamenteuses</p> <p><u>Validation</u> :</p> <p>Examen écrit (question à réponses courtes)</p> <p>Participation active aux enseignements</p>
Calendrier (dates de début/fin, organisation hebdo/mensuelle...	<p>Pour 2024/2025 :</p> <p>Du 06/01/2025 au 16/05/2025</p>
Lieu de mise en œuvre	<p>Dijon</p>

COÛT <i>(cf fiche budgétaire détaillée)</i>	<p>1500 € Droits pédagogiques</p>
-------------------------------------------------------	-----------------------------------

COMPOSANTE (s) DE REFERENCE	<p>UFR SANTE</p>
Responsable pédagogique (nom, coordonnées)	<p>Pr Benoît TROJAK, CHU Dijon Bourgogne, Université de Bourgogne, INSERM CAPS U1093</p> <p>Dr Anastasia DEMINA, CHU Dijon Bourgogne, Université de Bourgogne, INSERM CAPS U1093</p>

Organisation administrative (nom, coordonnées)	UMDPCS
Partenaire(s) (le cas échéant)	
Validation politique (nom du VP de référence)	
Date de validation par le conseil de composante	CONSEIL UFR DU 06/06/2024

Porteur du projet
qui assurera la
présentation en CP
et, le cas échéant, en
CFVU

--

Avant transmission, merci de vous assurer de la conformité des propositions avec le Code de l'Education et le référentiel commun des études uB, notamment :

- *Pour les stages, Code de l'Education article L124-1 à L124-20
<https://www.legifrance.gouv.fr/codes/id/LEGISCTA000029233447/>*
- *Pour la langue utilisée pour les enseignements, Code de l'Education article L121-3
https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000027747711/*
- *Pour les modalités d'évaluation des enseignements et le fonctionnement des jurys, référentiel commun des études : [Lien intranet](#)*

Présentation de la certification

En 2019, le diplôme universitaire "Vin Culture et Oenotourisme" de l'université de Bourgogne a été enregistré au répertoire spécifique (RS)[°] : Certification N°2335 "Développer et promouvoir un projet oenotouristique".

Public cible : personnes travaillant dans le secteur du tourisme, de la communication, de la restauration et de la vigne et du vin qui veulent acquérir des compétences spécifiques, transverses et/ou complémentaires.

En étant enregistrée au RS, cette certification permet de mobiliser son compte CPF.

Cette certification est ouverte en présentiel 2 jours/mois d'octobre à juin et en hybride avec 3 regroupements obligatoires (octobre-février-juin) et des cours sur la plateforme MOODLE.

Les compétences suivantes sont acquises à la fin de la certification

C1. Développer un projet Oenotouristique

C2. Élaborer une stratégie marketing globale au service d'un projet oenotouristique

C3. Promouvoir et faire évoluer le projet oenotouristique élaboré

Justificatifs de la demande de modification

Dans sa forme actuelle, les modalités d'évaluation sont différentes pour les 2 formations :

En présentiel : une épreuve technique écrite + une épreuve écrite patrimoine/
histoire/œnotourisme

En hybride : une épreuve technique écrite + un rapport écrit et une soutenance orale d'un
projet oenotouristique travaillé en groupe

Afin d'être au plus près des exigences de Campus France validant la certification et pour être le plus équitable possible entre les 2 formations

modification les modalités d'évaluation afin de n'avoir plus qu'un seul type d'évaluation pour les 2 formations, à savoir :

- une mise en situation, épreuve écrite d'1h30 portant sur les aspects techniques (viticulture, œnologie et dégustation)
- une mise en situation (réalisation d'un projet œnotouristique). Les candidat.e.s par groupe de 3-4 travaillent au cours de l'année sur un sujet œnotouristique permettant d'intégrer les notions acquises dans les disciplines : histoire, patrimoine, marketing et œnotourisme. Les candidat.e.s présentent oralement par groupe leur travail devant un jury composé de la/du responsable pédagogique de la certification et d'enseignant.e.s-chercheur.e.s et de professionnels. La soutenance est évaluée (note d'oral individuelle). La réalisation d'un flyer promotionnel est également demandée et évalué par le jury. En fichier, sont présentés les critères d'évaluation.



FICHE PROJET – COMMISSION DE LA PEDAGOGIE

TITRE DU PROJET	Certification N°2335 "Développer et promouvoir un projet oenotouristique".
OBJET (décrire le projet succinctement)	Modification des modalités d'évaluations de la certification N°2335
Argumentaire d'opportunité (contexte, besoins...)	Répondre aux demandes de France Compétences et homogénéisation des évaluations pour les 2 certifications en présentiel et en hybride
Objectifs	Modification des modalités d'évaluations de la certification N°2335
Public visé (niveau, nombre...)	personnes en reconversion ou souhaitant obtenir des compétences complémentaires (compétences métiers)
Modalités pédagogiques (présentiel/distanciel, cours/TD, stage..., modalités d'évaluation,...)	présentiel et hybride
	Les modalités de contrôle des connaissances et compétences prévoient-elles une compensation entre toutes les UE? <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Si non, indiquer les modalités applicables ?
Calendrier (dates de début/fin, organisation hebdo/mensuelle...)	début oct fin juin présentiel regroupement 2j / mois hybride 3 regroupements présentiel oct fev juin
Lieu de mise en œuvre	Campus Dijon IUVV

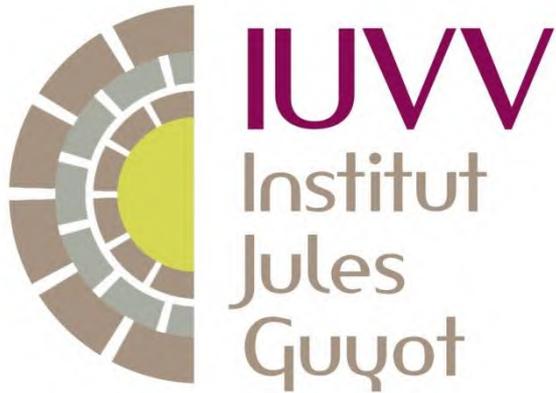
COUT (cf fiche budgétaire détaillée)	certification en place
---------------------------------------------------	------------------------

COMPOSANTE (s) DE REFERENCE	IUVV
Responsable pédagogique (nom, coordonnées)	Sandrine Rousseaux sandrine.rousseau@u-bourgogne.fr
Organisation administrative (nom, coordonnées)	Secrétariat scolarité formation-continue.iuvv@u-bourgogne.fr
Partenaire(s) (le cas échéant)	
Validation politique (nom du VP de référence)	
Date de validation par le conseil de composante	27 juin 2024

Porteur du projet qui assurera la présentation en CP et, le cas échéant, en CFVU	Sandrine Rousseaux
-----------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------

Avant transmission, merci de vous assurer de la conformité des propositions avec le Code de l'Education et le référentiel commun des études uB, notamment :

- Pour les stages, Code de l'Education article L124-1 à L124-20
<https://www.legifrance.gouv.fr/codes/id/LEGISCTA000029233447/>
- Pour la langue utilisée pour les enseignements, Code de l'Education article L121-3
https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000027747711/
- Pour les modalités d'évaluation des enseignements et le fonctionnement des jurys, référentiel commun des études : Lien intranet



Certification « Développer et
promouvoir un projet
oenotouristique » (DU)
2024 - 2025

Projet Oenotouristique

Les Objectifs du Projet Oenotouristique

La création d'un projet oenotouristique permettra d'évaluer les acquis des apprenants sur le contenu pédagogique délivré dans le cadre de la certification. L'apprenant devra montrer qu'il a compris les logiques de chaque discipline en les mettant en application sur une appellation spécifique:

- L'histoire de la zone étudiée,
- La viti-viniculture (géo-pédologie, climat, itinéraires techniques vitivinicoles (surtout si existences de particularités)),
- Les aspects patrimoniaux & culturels
- Eventuellement un descriptif synthétique du cahier des charges si nécessaire
- Le projet oenotouristique
- La stratégie marketing

L'évaluation se fera :

- sous la forme d'une présentation powerpoint par groupe de projet,
- qui donnera lieu à une soutenance de fin de cursus, et une évaluation orale individuelle,
- avec la remise d'un flyer commercial par groupe de projet.

1) La présentation powerpoint

Cette présentation doit contenir des informations en lien avec le contenu pédagogique de la certification :

Elle comprend les parties suivantes :

- Le contexte, rappelant la problématique de l'appellation
 - Les forces et faiblesses de l'appellation, en termes de:
 - Viticulture
 - Géographie, pédologie, climat, etc.
 - Patrimoine historique et culturel
 - La description et la mise en œuvre du projet oenotouristique
 - Une conclusion
-
- Cette présentation fera l'objet d'une soutenance d'un quart d'heure par groupe (temps réparti également entre chaque intervenant), en utilisant un support powerpoint.

2) La soutenance

Les critères pris en compte sont :

Durée : 15 minutes par groupe + session de questions-réponses (y compris sur le flyer)

Evaluation de groupe: Pertinence et complétude du projet

- Qualité de recherche
- Respect des éléments attendus (production, vignoble, patrimoine, etc)
- Originalité du produit oenotouristique
- Partenariats
- Clarté du message
 - Evitez de surcharger les diapos de textes (attention à l'orthographe et à la grammaire)
 - Choisissez des illustrations pertinentes (sans oublier de citer les sources des figures, photos, tableaux, schémas utilisés)
 - Modernité du design

Evaluation individuelle:

- Qualité de présentation orale individuelle
- Maîtrise du sujet (sur l'ensemble des éléments présentés)
- Implication individuelle

2) Le flyer

Ce flyer est un support permettant de valoriser votre projet et est un outil de communication de votre projet

(type dépliant 4 ou 6 pages sur format A4 21-29,7)

Le flyer doit comporter **obligatoirement** les éléments suivants :

Sur la forme:

- un titre, en taille de police plus importante que toutes les autres tailles de police du document,
- un sous-titre éventuellement,
- au moins deux visuels pertinents (photo, schéma, graphique, etc.) avec une légende + source

Sur le fond:

- Au moins 2 références de sources
- Les partenaires identifiés
- Le contenu et l'organisation du produit oenotouristique
- Les coordonnées de contact

Dates de retour

- * retour plan éléments techniques – février 2025
 - * premier bilan présentiel – 18 février 2025
- * retour plan projet oenotouristique – mars 2025
- * limite des retours de documents provisoires – mai 2025
- * retour présentation finale & flyer par email – juin 2025
 - * soutenances – juin 2025

Personne de référence :

Hélène FAUCHARD: invoxveritas@gmail.com

Laurent JAILLET: laurent.jaillet@u-bourgogne.fr

Echanges

de préférence par email

Liste des projets oenotouristiques

1- cvxcvxc

Groupe:

2- sdfsd sdf

Groupe:

3- sdfsd

Groupe:

4- sdfsd

Groupe:

5- sdfsd

Groupe:

Pour aller plus loin...

Quelques informations et sources utiles

OIV

Organisation Internationale de la Vigne et du Vin

<http://www.oiv.int/fr/organisation-internationale-de-la-vigne-et-du-vin>

La référence scientifique et technique du monde de la vigne et du vin

L'OIV a adopté par consensus la mise à jour des définitions de l'indication géographique et de l'appellation d'origine (OIV-ECO 656-2021)

Les interprofessions régionales

BIVB - Bourgogne

CIVC - Champagne

CIVB - Bordelais

CIVA - Alsace

Quelques informations et sources utiles

Patrimoine mondial et reconnaissance par l'UNESCO

Il n'y a aucune subtilité entre classement et inscription, seulement quelques règles précises décidées à l'origine par l'UNESCO

Ce qui est "**classé**" au patrimoine mondial, ce sont des biens ou sites, naturels, culturels, ... (<https://whc.unesco.org/fr/list/>)

Ce qui est "**inscrit**" sur la liste du patrimoine culturel immatériel, ce sont des pratiques, traditions, culturelles, immatérielles, ... (<https://ich.unesco.org/fr/listes>)